



SOURCES TUFFEUSES DE PORT-LAVERRÉ

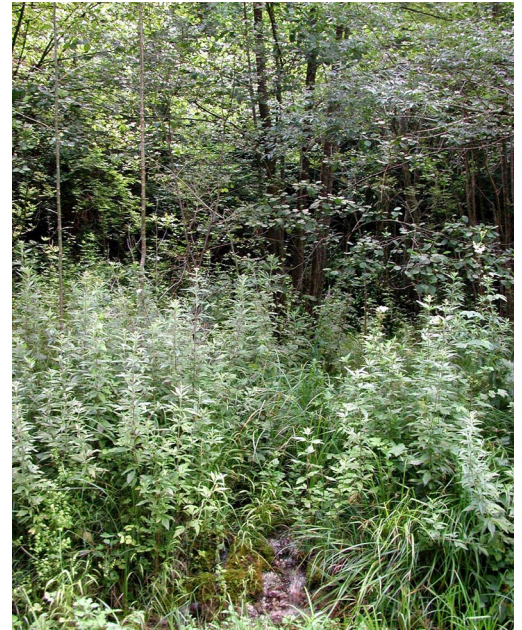
COMMUNE

Aslonnes (86)

DESCRIPTION ET INTERET DU SITE



A une quinzaine de kilomètres au sud de Poitiers, la zone englobe deux sources situées au pied d'un coteau boisé bordant la rive droite du Clain. Ces deux sources - la "Fontaine qui trotte" et la "Font Mart" - présentent l'originalité d'avoir une forte activité tufogène : l'eau souterraine qui en jaillit est chargée en carbonate de calcium qui précipite sous forme de calcaire en libérant du gaz carbonique utilisé par les végétaux. Le dépôt actif de calcaire ainsi formé s'accumule sous la forme de couches d'une roche non consistante, le tuf. Outre leur intérêt scientifique évident présenté par ces réactions chimiques peu communes, les sources tuffeuses constituent également un habitat abritant des communautés végétales originales, généralement dominées par des mousses particulières (hépatiques à thalle et muscinées), auxquelles se mêlent quelques phanérogames de bas-marais alcalins (carex) et des cryptogames (prêles). Partout très localisé, ce type d'habitat n'est relativement fréquent qu'en montagne où on trouve aussi les communautés les plus diversifiées. En plaines atlantiques et, en Poitou-Charentes notamment, l'habitat est extrêmement localisé, ne couvre que des surfaces infimes et son cortège spécifique est fortement appauvri.



Malgré sa situation planitiaire, le site de Laverré accueille une mousse en station unique dans la Vienne - *Hookeria lucens* - facilement reconnaissable à ses feuilles disposées sur 5 rangs, d'un vert gai très lumineux. Plus spectaculaire cependant est la population d'une cinquantaine de pieds de Cardère poilue qui ceinture le bassin de la Font Mar. Cette grande Dipsacacée atteignant 2 mètres de hauteur est voisine du cabaret des oiseaux ubiquiste mais moins épineuse et, surtout, beaucoup plus rare : on n'en connaît actuellement que 3 stations dans la Vienne et quelques unes dans les Deux-Sèvres, la plante restant inconnue en Charente et Charente-Maritime. En France, l'espèce est présente surtout dans la moitié nord mais devient rare au sud de la Loire où elle se rencontre surtout dans les peuplements de hautes herbes associés aux forêts alluviales sur des sols riches (mégaphorbiaies). La Fritillaire pintade est l'autre plante à fleur remarquable du site de Laverré : il s'agit d'une Liliacée produisant au début du printemps une grande fleur solitaire en forme de tulipe renversée, panachée de carreaux pourpres et blanchâtres. Commune autrefois dans les prairies alluviales de fauche de la région où ses colonies de millions de pieds coloraient en violet certaines prairies alluviales, elle s'est considérablement raréfiée, victime de la disparition des prairies naturelles humides et, dans certains cas, d'arrachages massifs à buts horticoles ou commerciaux (vente de bouquets sur les marchés). La Fritillaire est encore présente sporadiquement dans la vallée du Clain qui constitue aujourd'hui son bastion dans le département, mais semble en revanche avoir disparu de la vallée de la Vienne ou d'anciennes mentions n'ont pas été confirmées récemment.

NIVEAU DE CONNAISSANCE

	Mammifères	Oiseaux	Reptiles	Amphibiens	Poissons	Insectes	Crustacés, Mollusques	Végétaux	Mousses, champignons
Niveau de prospection	0	0	0	0	0	0	0	3	2
Espèces observées	0	0	0	0	0	0	0	16	2
Esp.rares/menacées								2	0

Niveau de prospection : 0 = pas de prospection ; 1 = prospection insuffisante ; 2 = prospection assez bonne ; 3 = bonne prospection

MILIEUX DETERMINANTS ESSENTIELS

- 54 12 Végétation des sources incrustantes
- 41 4 Forêts mélangées de ravins et de pentes
- 44 3 Aulnaies-frênaies médio-européennes

ESPECES DETERMINANTES : 2

FAUNE

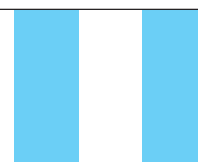
DH DO PN



FLORE

DH PN PR

- Cardère poilue
Dipsacus pilosus
- Fritillaire pintade
Fritillaria meleagris



Légende : DH : espèce inscrite à la directive Habitats (Annexe II et/ou IV) ; DO : espèce inscrite à la directive Oiseaux (Annexe II) ; PN : espèce protégée en France ; PR : espèce protégée régionalement.

AUTRES PÉRIMÈTRES DE PROTECTION ÉCOLOGIQUE

Aucun